

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1146 portant expulsion de la colonie d'un garde méhariste licencié par mesure disciplinaire, ressortissant anglais.

n° 1146

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu la loi du 2 décembre 1849 rendue applicable à la colonie par décret du 26 mai 1874 promulguée à la colonie par arrêté du 18 septembre 1909

Vu le décret du 2 février 1935 relatif à l'admission et au séjour des étrangers à la Côte française des Somalis

Vu l'arrêté du 2G novembre 1939 prenant diverses mesures à l'égard des militaires, miliciens askaris licenciés par mesure disciplinaire.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est expulsé de la colonie. Côte française des Somalis et dépendances, l'ex-milicien Houssein Saïd, n° matricule 911, Aber Younis Somali (sujet anglais), licencié par mesure disciplinaire.

Art. 2

— Le chef de la Sûreté est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.